



N° 2024-027

Republication

Chargé.e de mission

« Gestion des forêts et agroforesterie » (H/F)

Corps/Grade : Poste relevant de la catégorie A ; fonctionnaire de l'État, fonctionnaire territorial ou fonctionnaire hospitalier par voie de détachement de 3 ans, ou par voie contractuelle pour les non fonctionnaires (CDD droit public 3 ans)

Contexte

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement. La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'Ile de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humains et financier de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- un siège situé à la Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et quatre services techniques
- et quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à la Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), St Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

Finalités du métier/rôle

Le.a chargé.e de mission « Gestion des forêts et agroforesterie » a pour missions :

- de piloter les actions de l'établissement relatives à la gestion des forêts privées et des parcelles agricoles en cœur et en périphérie de parc national dans un objectif de préservation des patrimoines,
- d'en mettre en œuvre certains projets ou opérations de l'établissement sur ces thématiques,
- d'accompagner les secteurs à décliner dans les projets des propriétaires de forêts privées ou de parcelles agricoles les enjeux du Parc national notamment en terme d'amélioration des pratiques, de renforcement de population d'espèces indigènes, de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Missions et activités principales

Le.la chargé.e de mission « Gestion des forêts et agroforesterie » pilote :

- la définition, la mise en œuvre et le suivi d'un plan d'action contribuant à la gestion des forêts privées et parcelles agricoles dans un objectif de préservation des patrimoines, intégrant la gestion des zones d'interface avec les milieux naturels et des friches ;
- la capitalisation des expérimentations mises en œuvre par le Parc et ses partenaires sur le sujet, et plus particulièrement celles menées dans le cadre du projet GAIAR (2021-2023), pour définir des itinéraires techniques de valorisation des forêts privées et parcelles agricoles en cœur et périphérie de parc national ;
- l'accompagnement des porteurs de projet partenaires identifiés sur des territoires pilotes de l'établissement sur l'amélioration de leurs pratiques de gestion et le renforcement des populations d'espèces indigènes sur parcelles privées dans le cadre d'activité économique notamment,
- la mise en réseau et à l'échange de pratiques et d'informations entre gestionnaires de forêts privées, acteurs de l'agroforesterie et gestionnaires d'espaces naturels.

Il.elle contribue :

- à la mise en œuvre du projet « Restauration des Milieux Naturels » (REMINAT – en cours) financé par le fonds vert, notamment sur l'évaluation des impacts des pratiques agricoles vis-à-vis de la biodiversité, la modélisation des voies de dispersion des plantes exotiques, la caractérisation des interfaces, et un appui à l'ARMEFLHOR (partenaire associé du projet)
- au suivi environnemental des parcelles expérimentales mises en place dans les projets GAIAR et REMINAT (en cours),
- à la mise en place de pépinière de plants indigènes tracés dans le cadre de projet ou de partenariat du Parc national.

Activités secondaires et annexes

- veille techniques et réglementaires sur les sujets le.la concernant ;
- participation aux projets et demandes ponctuelles émanant du réseau des Parcs nationaux sur le sujet ;
- accompagnement de la conception et/ou de la réalisation d'intervention et de formations internes ou à destination de partenaires

Position dans l'organisation / liens hiérarchiques et fonctionnels

Le.la chargé.e de mission « Gestion des forêts et agroforesterie » exerce ses missions au sein du Service Appui à l'Aménagement et au Développement Durable (SAADD) sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle de la cheffe de service, en lien étroit avec le chargé de mission « agroenvironnement » et le.la chargé.e de mission « caractérisation des interfaces ». Il.elle est amené-e à travailler avec les autres agents du SAADD, des services et des secteurs de l'établissement.

Il-elle est amené-e à travailler avec les partenaires du projet REMINAT (CIRAD, CBNM, ARMEFLHOR, Université), les collectivités et institutions locales (Département, Région, ONF, DAAF, DEAL, Communes...) ainsi que des propriétaires privées, des agriculteurs et des gestionnaires d'espaces naturels.

Compétences requises

Une formation de niveau Bac+5 (Ingénieur ou Master) en aménagement du territoire, agronomie / agriculture, géographie ou équivalent.

Savoirs

- Connaissances techniques en écologie et agronomie tropicale ;
- Connaissance des enjeux de préservation de la biodiversité réunionnaise ;
- Connaissances des enjeux agricoles et environnementaux insulaires et tropicaux ;
- Connaissances des politiques publiques locales en faveur de l'aménagement du territoire, de l'agriculture et de la protection de l'environnement (paysage, milieu naturel) ;
- Connaissances en urbanisme et aménagement du territoire (enjeux, réglementations, procédures et outils...) ;
- Connaissance des acteurs institutionnels et du monde rural à La Réunion.

Savoir-faire

- Capacité d'animation et de conduite de projet ;
- Aisance rédactionnelle pour des rapports, notes et compte-rendu ;
- Animation de réunions et de groupes de travail ;
- Pratique des outils de cartographie et de gestion de base de données.

Savoir-être

- Dynamisme, autonomie et sens de l'initiative ;
- Rigueur et méthode de travail, respect des procédures et des délais ;
- Diplomatie, sens de l'écoute et aisance relationnelle ;
- Aptitude au travail d'équipe, en mode projet et en contexte multi-partenarial.

Les critères suivants constituent des plus pour le poste :

- La pratique du créole réunionnais,
- Une expérience réussie dans la mobilisation d'acteurs sur des thématiques transversales,
- Une expérience dans la réalisation d'outils d'aides à la décision à destination de porteurs de projet ou d'institution.

Conditions et moyens d'exercice

La fonction nécessite une bonne disponibilité, du fait de déplacements sur l'ensemble de l'île, et dans le périmètre du parc national.

Conditions d'accès au poste

- Ingénieur ou Attaché, master II ou équivalent avec expérience confirmée d'au moins 3 ans ;
- Permis de conduire B ;
- Bonne condition physique pour les missions sur le terrain.

Localisation du poste : Siège du Parc national de la Réunion - Plaine des Palmistes

Conditions de rémunération :

- Pour les candidats fonctionnaires : selon dernière situation statutaire
- Pour les candidats contractuels : selon conditions de reprise d'ancienneté prévues au décret n°2016-1697 (sur présentation de justificatifs d'emploi) et de classement sur la grille de rémunération des personnels de conception et d'encadrement et des spécialistes de haut

niveau.

Dossier de candidature et date limite de candidature :

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae accompagnée de la dernière décision ou arrêté de situation indiciaire pour les candidats fonctionnaires est à transmettre

- **exclusivement par courriel** à l'adresse suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr, avec demande d'accusé de réception automatique.

La date de disponibilité du candidat devra être précisée.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **28 juillet 2024**

Personnes à contacter pour information :

- Madame Isabeau JURQUET, responsable du Service d'Appui et d'Accompagnement au Développement Durable : isabeau.jurquet@reunion-parcnational.fr ;

- Madame Mariana BONET, secrétaire générale : mariana.bonet@reunion-parcnational.fr